



PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel – Agent de Sureté et de Sécurité Privée (A2SP)

Objectifs : Assurer la sécurité liée aux risques incendie et surveiller les locaux afin de prévenir tout sinistre. Déterminer les priorités et sans paniquer, alerter les services d'urgence et dispenser les premiers soins autorisés par son attestation de secouriste. Porter une tenue conforme à la réglementation en vigueur. Faire respecter la réglementation et les consignes en vigueur sur les lieux. Surveiller une zone définie ou en contrôler l'accès et empêcher l'introduction d'objets illicites ou dangereux. Adopter une attitude respectueuse mais ferme dans sa relation aux usagers des lieux.

Durée : 322 Heures à l'Organisme et 105 Heures en entreprises (61 jours)

Pré requis :

- Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS
- Le candidat n'ayant pas le SSIAP doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois
- Niveau de français B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)
- Le certificat « Sauveteur secouriste du Travail (SST) doit être en cours de validité.

Nombre de participant

Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12

Délai d'accès : 11 jours ouvrés avant la date de début de la formation. Et si c'est à moins de 11 jours ouvrés veuillez nous contacter avant toute démarche

Responsable pédagogique : Cheikh DIOP

Lieu de la formation : FP ACADEMIE

Accessibilité aux personnes handicapées : En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation.

Moyens de certification :

Evaluations complémentaires ou questionnement à partir d'une annexe au dossier professionnel.

Épreuve de synthèse :

- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet – questionnaire professionnel
- Entretien technique



- Entretien final

F.P.ACADEMIE
✉ 1-3, rue Maryse Bastié
93600 Aulnay-sous-Bois
☎ 01.48.69.21.98
@ contact@fp-academie.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Remise d'un support de cours. Manipulation d'équipement.

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

PROGRAMME DE FORMATION :

MODULE 1. ACQUÉRIR LE SOCLE DE BASE DES APTITUDES PROFESSIONNELLES EN SÉCURITÉ PRIVÉE

- Législation de la sécurité privée,
- Code de la sécurité intérieure,
- Législation sur les armes,
- Articles du Code Pénal, du Code de Procédure Pénal et du Code Civil,
- Dispositifs de filtrage et de contrôle d'accès d'un site,
- Moyens de communication,
- Description d'une personne et d'un véhicule,
- Poste de sécurité, les consignes de sécurité,
- Rondes de surveillance,
- Systèmes d'alarme,
- Principes de la gestion des conflits.

MODULE 2. ACCUEIL, SURVEILLANCE ET BON USAGE D'UN LIEU, EN GARANTISSANT UNE RELATION DE SERVICE DE QUALITÉ

- Assistance et premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours,
- Accueil et information du public,
- Discernement rapide de tout signe révélateur de risques,
- Prévention des situations de conflit,
- Actions en réponse à une alarme intrusion,
- Mise en et hors service un système d'intrusion,



- Levée de doute en cas d'intrusion,
- Mesures conservatoires,
- Rédaction du rapport d'intervention sur alarme,
- Détection des comportements ou actes pouvant affecter l'intégrité des personnes et des biens,
- Contrôle des personnes, des véhicules et/ou des marchandises, manuellement ou à l'aide de matériels de détection simples.

MODULE 3. LA SÉCURITÉ LIÉE AUX RISQUES INCENDIE OU D'ORIGINE ACCIDENTELLE

- Préparation de l'habilitation électrique BS/BE manœuvre,
- Dysfonctionnements matériels ou techniques (hors incendie) pouvant affecter l'intégrité des personnes,
- Rondes de sécurité et de surveillance, procédures d'urgence et d'évacuation,
- Prévention et actions face au risque incendie dans les établissements recevant du public et dans les immeubles de grande hauteur,
- Principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH,
- Installations techniques,
- Entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie,
- Extinction des feux naissants,
- Limites de son action,
- Visites applicatives, mises en situation d'intervention,
- Certification SSIAP 1.